



Commission des Délégués

Réunion du 10/01/2023

Animateur : M. R. MATILI

Présent(e)s : M. C. BAULAY / J.SUZAN

Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

19.2 Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot...).
L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.

19.3 – Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District.

19.4 - Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.

19.6 - Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.

DOSSIER N° 12

Lecture des rapports des délégués :

La commission demande à Mr Oussama ADREF le rapport de la rencontre du 08/01/2023 match n° 24613477.

Rappel à tous les délégués que les rapports doivent être au district le mardi à 12heures.



JOURNEE DU 12 AU 15 Janvier 2023

Date	Catégorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
15/01/2023	ANCIENS	D1	24598553	CHEMINOTS OUEST 11	MALAKOFF USM 11	2 CLUBS
15/01/2023	ANCIENS	D1	24598550	NANTERRE ES 12	COURBEVOIE SPORTS 11	2 CLUBS
15/01/2023	ANCIENS	D2	24598904	SURESNES JS 12	ST CLOUD FC 11	2 CLUBS
15/01/2023	SENIORS	D4	24613468	VANVES STADE 2	VILLE D'AVRAY US 2	2 CLUBS
15/01/2023	SENIORS	D4	24613458	LES PETITS PAINS 1	ARARAT ISSY 2	2 CLUBS
14/01/2023	SENIORS	D1 FEM	24602760	GPSO 92 ISSY 3	RACING CFF 1	2 CLUBS
15/01/2023	U16	D3	24615437	BAGNEUX COM 2	CHAVILLE FC	2 CLUBS
14/01/2023	U14	COUPE	25538113	MEUDON AS 2	PLESSIS ROBINSON FC 1	2 CLUBS
14/01/2023	SENIORS	COUPE	25536949	MALAKOFF USM 1	VILLENEUVE LA GAREN 2	2 CLUBS
15/01/2023	SENIORS	COUPE	25536947	VOLTAIRE CHATENAY	ISSY LES MX FC 2	2 CLUBS
15/01/2023	U16	COUPE	25537363	NANTERRE ES 2	VANVES STADE 1	2 CLUBS
15/01/2023	U18	COUPE	25537059	GENNEVILLIERS CSM 2	MONTRouGE FC 2	2 CLUBS
12/01/2023	FUTSAL	SENIORS	24608662	LE KAMELEON	BAGNEUX FUTSAL AS 2	2 CLUBS
14/01/2023	FUTSAL	SENIORS	24608630	GENNEVILLIERS SOCCER	ISSY LESMX FC 2	2 CLUBS